

Didier Grais

Le cartel (d'École) : un savoir en plus *

Tout d'abord je vous soumets les questions qui me sont venues lorsque Laurence Mazza-Poutet, responsable des cartels, m'a proposé d'intervenir à cet après-midi sur le thème : qu'est-ce qu'un cartel d'École ¹ ? Les voici dans un ordre associatif :

- qu'est-ce qui fait lien entre les cartellisants (les 4 + 1) et l'École ?
- suffit-il simplement de se déclarer auprès du responsable des cartels pour être un cartel d'École ?
- est-ce alors le plus-un qui fait lien à l'École, faisant la différence avec un groupe qui se réunit régulièrement pour échanger autour de la lecture de textes psychanalytiques ?
- est-ce que l'engagement du plus-un auprès de l'École serait la seule distinction nécessaire ?
- un usage correct du cartel est-il possible sans la référence à une École ?

Peu à peu mes questions se sont resserrées autour de cette dernière : la garantie d'être un cartel d'École ne serait-elle pas la production du savoir acquis par les membres du cartel, et quel rôle particulier aurait donc le plus-un dans cette affaire ? C'est d'ailleurs pour cela que m'était d'abord venu comme titre d'intervention : « Le cartel d'École ou le plus (un) de savoir ». J'ai donc tenté de mettre cette réflexion à l'épreuve.

En 1964, dans l'« Acte de fondation » de l'École freudienne de Paris (EFP), Lacan écrit que le cartel sera formé de trois à cinq personnes, et il ajoute, « PLUS UNE chargée de la sélection, de la discussion et de l'issue à réserver au travail de chacun ² ». Et « plus une » est bien écrit en majuscule dans le texte, car ce n'est pas une personne en plus dans le comptage mais une fonction à spécifier hors comptage. C'est la formule $x + 1$ du nœud borroméen qu'il développera dans la séance du 15 avril 1975 de son séminaire *R.S.I.* ³, deux jours après les Journées des cartels de l'EFP. Il est le « un » qui représente la fonction borroméenne qui s'énonce ainsi : il suffit

qu'un s'en aille pour que tous les autres soient libres. C'est dire qu'il est le nouage même du nœud. Mais que noue-t-il exactement ? Il noue le travail des membres du cartel certainement, mais il noue aussi le cartel à l'École par le travail de ses membres.

En effet, sa fonction de sélection et de discussion désigne, à l'époque, en quoi il est responsable de la mise au travail interne au cartel. Mais quand Lacan ajoute « et de l'issue à réserver au travail de chacun », il vise, me semble-t-il, un nouage du cartel à l'École par la fonction du plus-un. Car cette issue, comme le terme l'indique, n'est pas interne au cartel mais est une ouverture sur l'extérieur, notamment par un exposé ou une publication. Le plus-un est même désigné par Lacan comme ayant une charge de « direction » dans une organisation circulaire, c'est-à-dire non hiérarchique, du fonctionnement. Aujourd'hui on utilise l'expression de plus-un, et je ne sais pas s'il faut tirer quelque chose de ce passage du féminin au masculin, mais l'expression « plus-une » renvoyait peut-être à quelque chose de plus concret : plus une « personne ». Certes il s'agit d'une fonction mais toujours, d'après mon expérience dans de nombreux cartels, toujours incarnée par une personne bien réelle. Il m'a toujours semblé que Lacan avait l'idée que le plus-un devait avoir une fonction toujours *réalisée*, ce qui n'est pas tout à fait la même chose qu'incarnée. Alors pourquoi ne pas imaginer que, à l'extrême, l'École puisse avoir cette fonction de plus-un au sein d'un cartel ?

En 1980, lors de la dissolution, quand Lacan démarre la Cause freudienne, il est amené à préciser ce qui était pourtant déjà dans l'« Acte de fondation » mais qui n'avait donc pas été entendu. Je le cite : « La conjonction des quatre se fait autour d'un Plus-Un, qui, s'il est quelconque, doit être quelqu'un. » C'est la séance du 11 mars 1980 qui a pour titre « D'Écolage ⁴ ».

Ici encore nous retrouvons l'idée du nouage par le plus-un. Il est la « conjonction des quatre », mais il n'est pas pure fonction. Il est plutôt quelqu'un qui a cette fonction. Il peut, dit Lacan, être quelconque. Je ne pense pas qu'il évoque par là la question du savoir du plus-un mais plutôt une nécessité de permutation. Cela désigne en d'autres termes le fait qu'il n'existe pas un groupe constitué de plus-un et que de lui aussi on attend un produit, comme des autres cartellisants.

Lacan ajoute : « À charge pour lui de veiller aux effets internes à l'entreprise, et d'en provoquer l'élaboration. » On retrouve ici la double fonction, comme cela était évoqué dans l'« Acte de fondation ». Le plus-un a toujours une fonction interne au cartel, mais sa charge de direction de la sélection des travaux, c'est-à-dire de leur sort, semble moins présente dans ce texte. Mais il garde encore cette fonction externe de nouage du cartel

avec l'École, car provoquer l'élaboration, c'est être responsable du produit ou en tout cas de l'issue à donner à ce produit, propre à chacun. En ce sens il reste chargé de favoriser l'issue possible à réserver à ce travail.

Il serait donc un opérateur logique qui permet, dans le cadre de sa fonction interne, d'une part de nouer les membres du cartel entre eux au moyen d'un transfert de travail, dont il peut se faire l'agent, et d'autre part de soutenir aussi une identification des quatre, non pas à un idéal, à un meneur de groupe, mais à un point du groupe. Lacan en 1975, toujours dans le séminaire *R.S.I.* à la séance du 15 avril, parle d'« identification au point central du nœud » : point de manque dans la structure donc mais aussi reste, impossible à savoir. Le plus-un pourrait avoir pour fonction de se faire l'index de ce point qui permet de resserrer, de réduire la jouissance dans le groupe.

Le cartel serait ainsi ce lieu où s'éprouve une discipline du manque à jouir dans le groupe, contrant les effets de complétude moïque, soit l'obsécrité imaginaire. Comme essai de logique collective, il ouvrirait une nouvelle place au savoir dans l'École. Mais il me semble surtout que le choix du plus-un ne doit pas être justifié comme un complément de savoir mais comme un appareillage pour le savoir.

On participe à un cartel avec une question, soit quelque chose qui dans son principe signale un manque dans le savoir, un embarras qui motive cette participation à un cartel. Est-ce déjà une adresse à l'École ? Pas toujours. Comme nous l'avons vu, la plus-une personne a la charge de provoquer l'élaboration, soit une fonction de relance, relance de travail et non pas d'envie de savoir. Dès l'« Acte de fondation », Lacan parle d'« élaboration soutenue *dans* un petit groupe », et non pas d'élaboration soutenue *par* un petit groupe, comme on se tiendrait chaud pour affronter les affres du savoir. Je connais d'ailleurs un cartel qui est constitué des mêmes cartellisans, appartenant à différentes associations de psychanalyse, qui « se réunit » depuis de très nombreuses années. Tous les deux ans ils choisissent un nouveau séminaire et un nouveau plus-un, mais ils restent les mêmes. Ça peut durer longtemps avec vingt-sept séminaires ! Il s'agit alors plutôt d'effet de colle, mais pas d'École pourrait-on dire, pas d'effet pour l'École car pas de risque d'effet pour la psychanalyse !

Donc Lacan parle plutôt d'une élaboration qui prend substance du collectif. Élaboration proposée, « soutenue » car le travail nécessite d'être soutenu, il ne relève pas d'une nécessité naturelle ; « soutenue par un petit groupe », écrit Lacan.

Le travail en cartel commence le plus souvent avec une confrontation aux textes de Freud et de Lacan. Il s'agit d'articuler les signifiants de la psychanalyse, de les lier à un savoir. Ce travail est fait d'achoppements, à cet endroit où le texte résiste à la compréhension au point qu'il donne parfois l'impression de nous rejeter. À ce point il faut consentir à s'y mettre, à mettre du sien, ce qui ne va pas sans perte. Il y est question d'apprendre plutôt que d'attendre, d'attendre d'un autre supposé savoir. Le cartel promet à cet égard une modalité de travail qui restitue une place au sujet dans l'émergence d'un savoir. Le travail en cartel prend appui sur ce qui résulte de la part prise par le sujet, soit de sa position à l'endroit de son désir.

Déjà Platon distinguait un savoir constitué qui peut faire l'objet d'une pédagogie, d'un savoir en voie de constitution qui réclame un travail de liaison, de réminiscence, bref, qui demande l'établissement d'un lien logique. Il y a donc un savoir universel, transmissible, qui vaut pour tous (le savoir universitaire par exemple), et un autre savoir qui touche à ce qui vaut pour chacun. Ce savoir particulier touche au plus intime de l'être, intime qui est parfois le plus fort inhibiteur pour savoir.

Depuis Freud nous savons que ce qui se transmet ne se transmet que d'un transfert, soit d'un désir de savoir qui au départ vient de l'Autre puisque telle est la structure humaine, le désir c'est d'abord le désir de l'Autre. Les cartels ont donc pour but de mettre à l'épreuve le savoir et l'articulation entre le savoir de doctrine et le savoir d'expérience.

Le savoir d'expérience est un savoir traversé dans la cure, c'est-à-dire qu'il s'aperçoit seul (même s'il y a un analyste), car il ne vient pas de l'autre mais du signifiant. C'est un savoir révélé, c'est-à-dire un savoir qui était là, opaque, caché dans des articulations signifiantes verrouillées, et qui soudain à des effets sur le sujet, qui le modifie.

Dans le cartel c'est le savoir de doctrine qui est le support de travail abordé ensemble mais à partir des questions de chacun. Suivant les positions dans la structure, certains sujets dans le cartel croient savoir, car c'est insupportable pour eux d'être en manque. D'autres avouent qu'ils ne comprennent rien, façon parfois de parader comme manquants. Mais les deux positions sont symétriques et tournent autour d'un accès au savoir inhibé tant qu'une trouée du réel n'a pas fait son effet. On touche là alors à la frontière avec le savoir d'expérience, car seul le réel de la cure peut nous guider et valider le savoir élaboré. Que de délire théorique dans la psychanalyse quand le savoir n'est pas accordé à l'expérience ! En fonction de leur avancée dans leur propre trajet analytique, les membres du cartel ont un rapport modifié au savoir ; d'amour du savoir ils sont parfois passés au désir

de savoir, ce qui est radicalement différent et permet donc une mise à l'épreuve du savoir de doctrine et rend possible une transmission de la psychanalyse, ce qui a directement le rapport le plus étroit avec la mission d'une école de psychanalyse.

L'EPFCL, telle que nous l'avons voulue, n'est pas une école de psychanalystes, mais une école de psychanalyse, car elle a pour but la transmission de la psychanalyse. Une école de psychanalyse, c'est pour tous ceux qui y viennent, psychanalystes ou pas. Le cartel est un moyen à la disposition de chacun pour mettre à l'épreuve la cause de ce lien. La passe est pour quelques-uns l'occasion de la vérification et non pas de la cause. On pourrait dire que pour répondre à la question « qu'est-ce que la psychanalyse ? » Lacan a créé le cartel et pour répondre à « qu'est-ce qu'un psychanalyste ? » il a créé la passe.

Alors qu'est-ce qu'un cartel que l'on pourrait éventuellement et plus spécifiquement appeler d'École ? Je dirai que c'est un cartel qui doit rendre possible l'émergence d'un savoir de doctrine, certes, mais orienté, voire modifié par le propre savoir d'expérience de chacun des membres du cartel, afin qu'en émerge un savoir pour la psychanalyse. Peut-être est-ce, en effet, seulement à la fin, quand la production propre à chacun aura été offerte à l'École sous quelque forme que ce soit, que l'on peut savoir si le cartel auquel on a participé était un cartel d'École ou non. Et c'est peut-être cela que le plus-un doit savoir !

Mots-clés : cartel, savoir, doctrine, expérience, plus-un.

*↑ Après-midi des cartels, « Qu'est-ce qu'un cartel d'École ? », à Paris, le 20 mai 2017.

- 1.↑ Ce terme « cartel d'École » souligne, selon moi, la spécificité du lien de tout cartel à l'École, l'intérêt étant de tenter de préciser cette spécificité.
- 2.↑ J. Lacan, « Acte de fondation », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 229.
- 3.↑ J. Lacan, *R.S.I.*, séminaire inédit, leçon du 15 avril 1975.
- 4.↑ J. Lacan, « D'écolage », texte lu par Lacan à son séminaire le 11 mars 1980, inédit.